



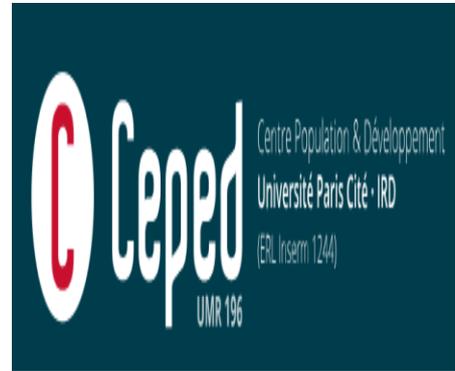
Laboratoire de recherche
 Le Maroc dans l'Afrique: Histoire, Mémoire et Contexte International
 مختبر البحث: المغرب في أفريقيا: التاريخ والذاكرة والمحيط الدولي



كلية الآداب والعلوم الإنسانية
 FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

MIGRATIONS INTERNATIONALES VERS ET A TRAVERS L'AFRIQUE DU NORD

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) d'Agadir-Université Ibn Zohr, en collaboration avec le laboratoire de recherche : « le Maroc en Afrique : Histoire, Mémoire et Contexte international », le département d'Histoire (FLSH d'Agadir), l'Università Ca' Foscari, Venezia, le Centre Population et Développement (CEPED)-Université Paris Cité, « Departamento de Filología Moderna, Traducción et Interpretacion-Universidad de Las Palmas de Gran Canaria », l'Organisation Internationale des Migrations (OIM, Rabat), et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR, Rabat), organisent un colloque international intitulé : « Migrations internationales vers et à travers l'Afrique du Nord ». Ce colloque international se tiendra à Agadir-Maroc, **les 10, 11 et 12 avril 2025**.



Argumentaire :

Selon l'Organisation des Nations Unies, le nombre de migrants internationaux dans le monde a augmenté remarquablement pendant les vingt dernières années pour atteindre « 281 millions en 2020, contre 173 millions en 2000. Au cours des deux dernières décennies, ces migrants internationaux ont augmenté, en moyenne et annuellement de 2,4 % ». Pourtant, force est de constater que malgré cette augmentation quantitative absolue, la part proportionnelle de migrants internationaux, au niveau mondial, enregistre une évolution très timide pendant les années 1990 et 2020, passant de 2,8 à 3,6 %. D'autant plus que la crise sanitaire internationale causée par la Covid 19 et les restrictions adoptées dans la majorité des pays, ne peuvent que conditionner la diminution sensible de toutes les formes normatives des migrations internationales partout dans le monde.

Entre 2011 et 2017, années coïncidant avec ce qui a été appelé par les pays dits du Nord, « la crise migratoire », le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile a augmenté « d'environ 13 millions, soit près du quart de l'augmentation du nombre de migrants internationaux. L'Afrique du Nord et l'Asie occidentale ont accueilli environ 46% du nombre mondial de réfugiés et de demandeurs d'asile, suivis de l'Afrique subsaharienne (21%) ». Si les migrations internationales durant et avant les « trente glorieuses » (1945-1974) concernaient principalement la configuration « Sud-Nord », aujourd'hui, selon un rapport officiel publié récemment, une majorité des migrations internationales, se fait désormais dans le sens « Sud-Sud » : c'est parfaitement le cas de la Chine, de la Côte-D'ivoire, de la Turquie, de la Tunisie, de la Libye, de l'Algérie, et du Maroc.

La plupart des pays arabes, y compris l'Afrique du Nord, a été secouée et conditionnée par l'impact du « printemps arabe », à l'image de la Syrie et l'Irak notamment, ravagés également par l'apparition du groupe extrémiste « Etat Islamique/Daesh » et ses sœurs implantées partout, véhiculant une violence sans précédent. Le résultat immédiat de cette situation est l'accélération des flux migratoires vers des zones relativement sécurisées. A titre d'exemple- « depuis le début du conflit syrien militarisé-on assiste aux déplacements forcés de plus de 12 millions de Syriens, soit à l'intérieur du pays soit vers les pays voisins », selon J. Hassine qui a oublié de signaler que des milliers de Syriens, fuyant la guerre civile, se sont déplacés jusqu'au Maghreb, et particulièrement au Maroc et en Algérie.

Par ailleurs, faut-il rappeler que l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, et la Libye forment une organisation régionale politique et économique, fondée le 17 février 1989 : l'Union du Maghreb Arabe (l'UMA), dont le siège-secrétariat est installé à Rabat. Néanmoins, cette organisation est née « morte » et ne se distingue que par son inactivité dictée par des raisons géopolitiques déplorables.

En outre, les migrations internationales dites « irrégulières ou clandestines » qui se sont développées dans la « région nord-africaine »¹ depuis les années 1990 ont, incontestablement et profondément changé les anciens modèles migratoires, et ce, pas uniquement au niveau de la région maghrébine mais également au sein de toute la Méditerranée en rapport avec les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe. C'est ainsi que « le Maghreb joue désormais un rôle primordial en tant que « zone de sécurité migratoire » entre l'Afrique et l'Europe ».

¹ On utilise l'Afrique du Nord ici au sens communément connu et admis géographiquement, marqué par la question migratoire : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, la Libye et même la Mauritanie.

Dans l'état actuel des restrictions et contrôles draconiens des migrations internationales, toute l'Afrique du Nord connaît et traverse « *une transition migratoire qui se traduit et révèle un ensemble de changements en profondeur dans les pays et sociétés de départ* ». À commencer par **les profils, de plus en plus féminisés**, des candidats aux départs migratoires largement diversifiés et qui ne concernent plus que les hommes seuls, car il est question de **femmes seules ou avec des enfants, sans oublier des mineurs non accompagnés**. Ajoutons à cela le niveau d'instruction et d'éducation qui reste supérieur par rapport aux **générations précédentes devenant de plus en plus vieillissantes**. Par ailleurs, les parcours migratoires vont vers la découverte de nouvelles trajectoires et itinéraires géographiques très complexes, renvoyant aux nouveaux territoires et configurations migratoires réinventés.

Cet évènement scientifique d'ampleur internationale concerne les migrations maghrébines et nord-africaines dans le contexte national et international. C'est ainsi que l'on tentera, à travers ce colloque international, d'évaluer, de développer, d'analyser, de faire l'état des lieux, et de retracer l'évolution sociologique, historique, géographique, anthropologique, géopolitique voire diplomatique, socio-démographique et juridique des migrations internationales en Afrique du Nord, depuis et à travers cette dernière vers l'Europe. Autrement, dit, il s'agit d'étudier et de faire le point sur les rapports migratoires entre l'Afrique du Nord et l'Europe.

Les pays du Maghreb, notamment l'Algérie, la Tunisie, la Libye et le Maroc se caractérisent par une triple fonction dynamique demeurant toujours d'actualité : une zone de départ migratoire régionale et internationale, de transit et d'immigration voire non seulement momentanée mais pérenne dans le temps.

En effet, « les étrangers en Algérie étaient environ 10 000 en 1975, ils sont plus de 150 000 en 2010 ». Selon « l'Association internationale de la diaspora algérienne à l'étranger, les Algériens ou personnes d'origine algérienne vivant à l'étranger actuellement seraient au nombre de 6 millions ». Historiquement, la Tunisie est un pays caractérisé par l'exportation de main-d'œuvre tunisienne à l'étranger : « plus de 900 000 Tunisiens sont installés principalement en Europe en 2020 ». Actuellement, on estime à plus de cinq millions et demi les Marocains résidant à l'étranger-plus de 80% des « Marocains du monde » -vivent et se concentrent en Europe. Cependant, le Maroc est également devenu, depuis les années 1980-1990 au moins, un pays de transit et d'immigration. Cette mutation sociale et migratoire a poussé le Maroc à adopter une nouvelle politique : la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (la SNIA). Elle s'inscrit parfaitement dans la continuité des mesures structurantes initiées par le Maroc depuis septembre 2013, procédant notamment à « *deux opérations de régularisation de quelque 50 000 étrangers entre 2014 et 2018* ».

Par ailleurs, la population étrangère au Maghreb s'élevait à « près d'un million d'individus dans les années soixante. En 2010, elle est estimée à 324 000 migrants », cette diminution remarquable s'explique par le fait que les colons européens sont revenus progressivement chez eux après les indépendances, et la nationalisation des économies des pays maghrébins. Ces chiffres ne comptabilisent pas les migrations dites « illégales ou clandestines » qui sont difficiles à établir et à évaluer par définition. Dans l'état actuel des choses, le nombre de

Marocains, Tunisiens et Algériens peut atteindre facilement les 12 millions d'émigrants dont une grande majorité est installée en Europe.

Actuellement, avec l'externalisation et la quasi-fermeture des frontières européennes vers le Nord du Maroc (Tanger, Ceuta et Melilla), on remarque que les mafias des migrations « illégales » ont orienté leur activité vers le sud marocain pour pénétrer l'Espagne depuis l'Atlantique et atteindre les Îles Canaries. Ce parcours migratoire « clandestin » est plus que dangereux, étant donné le long trajet maritime très risqué, et est symboliquement appelé « la route de la mort », par les migrants eux-mêmes.

D'un autre côté, **le racisme, la xénophobie et les discriminations** ne touchent pas que l'immigration et les immigrés dans les pays migratoires du Nord, mais ce phénomène touche également et profondément les pays du Sud, à l'image de l'Afrique du Nord où on assiste à des transformations sociétales et migratoires importantes. De plus, le **traitement médiatique** des questions migratoires en Afrique du Nord est largement marqué par des dérapages **véhiculant des images négatives et des langages stéréotypés provoquant et illustrant des idées reçues et des jugements de valeurs** qui ne font qu'accentuer tout un ensemble de **discriminations**, fabriquant et alimentant ainsi un discours haineux et des représentations collectives négatives et malsaines.

Faut-il distinguer plusieurs formes migratoires internationales, à commencer par les migrations classiques (« économiques »), **les migrations étudiantes et des personnes qualifiées ou hautement qualifiées**, les migrations forcées ou imposées. Les motifs des migrations internationales sont multiples : socioéconomiques, scientifiques, politiques voire militaires (guerres civiles, coups d'États illégitime pour accéder au pouvoir, etc.), changements climatiques renforçant l'extrême sécheresse ou/et les inondations qui ne sont plus périodiques mais structurelles partout dans le monde. En quoi cela influe-t-il sur les trajectoires migratoires, la mise en place des politiques publiques, ou la lutte contre les réseaux criminels faisant de la traite et des trafics des êtres humains ? En quoi ces migrations sont-elles également des sources de compétences hautement qualifiées ou non qualifiées qui s'inscrivent dans un contexte de mondialisation de captation des talents ?

Ainsi, l'objet de ce colloque international dont le sujet est novateur et très peu étudié, est de brosser un tableau qui se veut un rétrospectif général des sciences sociales et humaines, restituant et situant la question migratoire maghrébine et nord-africaine dans son contexte général en rapport avec la dimension européenne qui reste incontournable.

Il est important d'actualiser les données concernant notre sujet en fonction des mutations géopolitiques récentes dans le monde contemporain et notamment dans la région maghrébine, pour pouvoir proposer des recommandations, des préconisations, et des pistes de réflexions cohérentes, pouvant faciliter les prises de décisions en termes de politiques publiques. D'où les questions pertinentes suivantes : quel impact de ladite « crise migratoire internationale »² sur

² Il s'agit de l'accord signé entre l'union européenne et la Turquie le 18 mars 2016. Cet accord avait été signé à la suite de ce qui a été appelé par la presse internationale : « la crise migratoire », or à notre sens : c'est une crise renvoyant aux valeurs des Droits de l'Homme qui ont fait la grandeur de l'Europe d'hier et qui sont complètement bafoués aujourd'hui : en fait, « Ankara s'était engagée à exercer des contrôles plus stricts à ses frontières pour juguler l'immigration illégale en coopération avec Frontex [agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures] ainsi qu'à

les migrations en Afrique du Nord ? À quel point peut-on mentionner que cette « crise migratoire » est une crise purement euro-européenne renvoyant à une crise des valeurs des droit de l'homme ? À quel point la crise sanitaire et épidémiologique du Covid 19 a eu des effets négatifs sur la mobilité migratoire et le marché du travail en Afrique et au Maghreb particulièrement ainsi qu'en Europe généralement ?

Les principaux axes retenus dans ce colloque international sont :

1. Les migrations internationales au Maghreb voire en Afrique du Nord en rapport avec une Europe de plus en plus restrictive fermant et externalisant ses frontières ;
2. Les migrations, le racisme, la xénophobie et les discriminations diverses ;
3. Les « migrations illégales » depuis le sud marocain forçant les trajectoires risquées à travers l'Atlantique pour atteindre les îles Canaries ;
4. Migrations et Droit de l'Homme ;
5. Migrations et Développement ;
6. Migrations et changement climatique : quels rapports ?
7. Migrations et médias : quelles images et représentations sociales véhiculées ?
8. Migrations estudiantines et des personnes « compétentes » ou hautement qualifiées ;
9. Migrations féminines ;
10. Vieillesse et gestion de la mort dans l'immigration/l'émigration ;
11. Migrations et santé ;
12. Migrations des mineurs non accompagnés ;
13. Migrations et politiques publiques.

Conditions de participation :

Les participants doivent absolument nous envoyer un mini Curriculum Vitae (CV d'une page maximum) et un résumé (d'une page maximum également), en plus de la traduction de ce résumé en Anglais. Il faut par ailleurs choisir l'un des 13 axes proposés et remplir le questionnaire qui suit :

Nom et Prénom :
Poste occupé actuellement :
L'institution d'attache professionnelle :
Département et spécialisation :
Téléphone personnel :

accueillir tous les migrants illégaux venus de son territoire et arrêtés en Grèce. En retour, Bruxelles s'était engagée de son côté à financer à hauteur de 6 milliards d'euros l'accueil et l'accompagnement des réfugiés sur le sol turc » : Voir l'article de Barthélemy Gaillard, « Crise migratoire : qu'est devenu l'accord entre l'union européenne et la Turquie ? », in <https://www.touteurope.eu/societe/crise-migratoire-qu-est-devenu-l-accord>, (consulté le 20/04/2024).

Adresse e-mail :
-Titre exact de la communication proposée au colloque international d'Agadir : - Numéro et titre de l'axe concerné :
Adresse personnelle :
-La ville et les dates concernant le voyage vers et depuis Agadir-Maroc (aller et retour : entre les 9 et 13 avril : soit 4 nuitées maximum). Exemple : Aller : Paris / Agadir le 12 mars via le vol ... Retour Agadir / Paris le 16 mars via le Vol ...
-Toute proposition en dehors de ces dates n'est pas prise en charge par les organisateurs qui assurent pour le moment : <u>la restauration et le séjour (l'Hôtel)</u> , en attendant des réponses définitives pour la prise en charge de quelques voyages internationaux notamment pour quelques doctorants (si possible). - NB : notre FLSH s'engage à publier les actes du colloque international qui seront disponibles durant ce colloque.

La participation au colloque international d'Agadir est conditionnée par la réception de la contribution définitive, respectant les délais proposés par le comité d'organisation, sachant que toutes les contributions passeront par le comité scientifique pour évaluation.

Les langues du colloque sont : et l'arabe, le français, l'anglais, et l'espagnol. Les propositions de communications sous forme d'un résumé d'une page, en plus de la traduction de ce résumé d'une page (maximum) en Anglais accompagnées d'un bref CV (1 p.), sont **à envoyer électroniquement et impérativement** à e.atouf@uiz.ac.ma et r.benbih79@gmail.com avant **le 20 septembre 2024**. Les participants au colloque seront avisés **avant le 30 septembre 2024**. Les versions définitives des communications retenues doivent parvenir au comité scientifique avant **le 15 janvier 2025**.

Au nom du comité d'organisation :

- Prof. Elkbir ATOUF, coordinateur scientifique et organisationnel du colloque international, Tél. 00 212 6 62 07 36 32. Courriel : e.atouf@uiz.ac.ma
- Prof. Rachid BEN BIH : coordination du colloque international, Tél. 00 212 667 991 512. Courriel : r.benbih79@gmail.com

Le colloque aura lieu les 10, 11 et 12 avril 2025, à *la salle des humanités de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines* (FLSH) à Agadir.

Comité d'organisation

- Prof. Mohamed NAJI, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) d'Agadir ;
- Prof. Ahmed BELKADI, Ex-Doyen de la FLSH, Agadir ;
- Prof. Zouhir ELBHIRI, Vice-Doyen de la FLSH, Agadir ;
- Prof. El Bachir ABARZAK, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;

- Prof. Mohamed ABRIGHACH, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Hamid AHDA: FLSH, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Mbarak AOURAGH, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Chafik ARREFFAG, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Elkbir ATOUF, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Younous ARBAOUI, Université libre d'Amsterdam, Hollande ;
- Prof. Abderrahmane BELAAICHI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Mohamed BELAMGHARI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Rachid BEN BIH: FLASH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Latifa CHARASSE, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Ahmed CHAIKHI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Richard CLOUET, Departamento de Filologia Moderna, Traduccion et Interpretacion-Universidad de Las Palmas de Gran Canaria ;
- Prof. Ali DADOUN, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Melle Ghislaine EL ABID, Experte sur les migrations internationales, Centre Population et Développement – CEPED - UMR 196 - Université Paris Cité, France ;
- Prof. Rachid EL KAIHAL, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Nouria EL OUALI, Université Libre de Bruxelles, Belgique ;
- Prof. Sabrina GRECO, Chercheure au CNR, Monteroni, Lecce-Italie ;
- Prof. Bruno LAFFORT, Université de Besançon, France ;
- Prof. Mohammad LATIF, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Abdelkrim MADOUN, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Jean Baptiste MEYER, Centre Population et Développement-CEPED-Université Paris Cité, France ;
- Prof. Adelina MIRANDA, Université de Poitiers, France ;
- Prof. Fabio PEROCCO, Università Ca' Foscari, Venezia, Italie ;
- Prof. Abdlhamid RBII, FSJES, Université Mohamed 1^{er}, Oujda ;
- Prof. Rosaria RUFFINI, Università Ca' Foscari, Venezia, Italie ;
- Prof. Abdelaziz YASSINE, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Meryem YOUSOUFI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Khalid ALAAYAUD, Docteur-chercheur en migrations, FLSH, Agadir ;
- Elhabib EZZEROUAL, Docteur-chercheur en migrations, FLSH, Agadir ;
- Meryem OUABI, Docteure-chercheure en migrations, FLSH, Agadir ;
- Abdelhamid JAMOUR, Docteur-chercheur en migrations, FLSH, Agadir ;
- Hanane HOUCHIMI, Doctorante travaillant sur les migrations, FLSH, Agadir ;
- Abdelhadi BIRI, Doctorant travaillant sur les migrations, FLSH, Agadir ;
- Larbi LAHMIDI, Doctorant travaillant sur les migrations, FLSH, Agadir ;
- Mohamed ZABILA, Doctorant travaillant sur les migrations, FLSH, Agadir ;
- Jamila AIT SEGHIR, « Master ... Migrations, Démographie et Développement », FLSH ;
- Naima EL ALIMI, « Master ... Migrations, Démographie et Développement », FLSH ;
- Brahim EL ASRI, « Master ... Migrations, Démographie et Développement », FLSH ;

Comité scientifique

- Prof. Mohamed NAJI, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), Agadir ;
- Prof. Ahmed BELKADI, Ex-Doyen de la FLSH, Agadir ;
- Prof. Zouhir ELBHIRI, Vice-Doyen de la FLSH, Agadir ;

- Prof. Mohamed ABRIGHACH, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Hamid AHDA, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Chafik ARREFFAG, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Elkbir ATOUF, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Younous ARBAOUI, Université libre d'Amsterdam, Hollande ;
- Prof. Abderrahmane BELAAICHI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
Prof. Mohamed BELAMGHARI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Rachid BEN BIH, FLASH, Ait Melloul; Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Latifa CHARASSE, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Richard CLOUET, Departamento de Filologia Moderna, Traduccion et Interpretacion-Universidad de Las Palmas de Gran Canaria ;
- Prof. Nouria EL OUALI, Université Libre de Bruxelles, Belgique ;
- Prof. Sabrina GRECO, Chercheure au CNR, Monteroni, Lecce-Italie ;
- Prof. Mohamed KHACHANI, FSJES, Université MV, Rabat-Agdal;
- Prof. Bruno LAFFORT, Université de Besançon, France ;
- Prof. Mohammad LATIF, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir ;
- Prof. Abdelkrim MADOUN, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir;
- Prof. Jean Baptiste MEYER, Université Paris Cité, France ;
- Prof. Adelina MIRANDA, Université de Poitiers, France ;
- Prof. Fabio PEROCCO, Università Ca' Foscari, Venezia, Italie ;
- Prof. Abdhmid RBII, FSJES, Université Mohamed 1^{er}, Oujda ;
- Prof. Rosaria RUFFINI, Università Ca' Foscari, Venezia, Italie ;